Vous avez imprimé cette page depuis L'Obs.
L'Obs, actualité du jour en direct — http://nouvelobs.com

Comment la police traque les pédophiles français à l'étranger

Un "touriste sexuel" vient d'être condamné à Versailles pour le viol de dizaines de mineurs. "L'Obs" a pu se rendre au sein du service de police spécialisé dans ces affaires, qui fait face à une explosion de la criminalité internationale via internet. Reportage.

EN BREF

- Thierry Darantière**, 52 ans, a été condamné, le 22 juin, à seize ans de réclusion criminelle pour le viol ou l'agression sexuelle de 66 garçons au Sri Lanka, en Tunisie et en Egypte.**
- **Il s'agit de la plus importante affaire de tourisme sexuel pédophile jamais jugée en France.**
- **A l'Office central pour la répression des violences aux personnes (OCRVP), le groupe "mineur" est spécialisé dans les infractions sexuelles commises contre des enfants. Reportage.**

C’est le service de police qui reçoit les pires cartes postales du monde entier. A Nanterre, dans le grand immeuble qui réunit les sections d’élite de la Direction centrale de la police judiciaire, le groupe "mineur" de l’Office central pour la répression des violences aux personnes (OCRVP) est un peu à part. Il rassemble dix enquêteurs chargés de centraliser les affaires d’infractions sexuelles commises contre des enfants.

Beaucoup d’entre eux sont déjà passés par une brigade des mineurs mais ici, comme le résume leur chef, Chantal Zarlowski, "on travaille sur des profils élevés". Des abuseurs en série. Des "producteurs" d’images pédo-pornographiques. Les enquêteurs, issus à la fois de la police et de la gendarmerie, ont été spécialement formés à cette si glaciale discipline judiciaire.

"Dans l’unité, nous avons un haut niveau d’expertise, précise le commandant Zarlowski, en poste à l’Office depuis huit ans. En réalité, la matière est très technique." Tant concernant le recueil de la parole de l’enfant que l’audition des auteurs présumés et l’exploitation des disques durs.

Chantal Zarlowski, chef du groupe mineur de l'Office central pour la répression des violences aux personnes. (Bruno Coutier pour "l'Obs")

En droit pénal français, la notion de "tourisme sexuel" n'existe pas. Mais depuis la loi du 4 mars 2002, le recours à la prostitution des mineurs est réprimé. "Le fait de solliciter [...] des relations de nature sexuelle de la part d'un mineur qui se livre à la prostitution est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende."

Sinistres voyageurs

Ces peines peuvent être aggravées mais surtout, comme si les faits s'étaient produits en France sur un enfant français, un ressortissant hexagonal peut tout à fait être poursuivi pour viol ou agression sexuelle. Les règles de prescription s'appliquent de la même façon que pour des crimes et délits commis en France. Les procédures peuvent être déclenchées au plus tard dix ans après les faits s'il s'agit de majeurs. Jusqu'à vingt ans après les 18 ans de la victime s'il s'agit de mineurs.

A travers les dossiers suivis ici, les affaires de tourisme sexuel inscrivent leur triste géographie sur la carte du monde. Notamment dans les pays d'Afrique ou d'Asie du Sud-Est, où certaines destinations comme le Cambodge, les Philippines et le Vietnam atteignent la cote d'alerte. Ces régions, très à la mode depuis plusieurs années chez les touristes ordinaires, semblent soudain également attirer ces cortèges de sinistres voyageurs.

C'est le cas du Népal, du sud de l'Inde, du sud du Sri Lanka, du Burkina Faso ou encore de Madagascar. Des affaires récentes, on retient que la "clientèle" de l'Office se compose à 98% d'hommes, issus de tous les milieux et de tous les âges, même si la tranche 35-55 ans est la plus représentée. Plusieurs suspects étaient mariés, pères de famille. Mais ils agissaient presque toujours avec un cloisonnement clair de leurs actes. Pas un geste contre leurs propres enfants. A la différence de ce qu'ils s'autorisaient avec des mineurs du même âge à l'étranger.

Cyber-patrouilles

Comment repérer des Français convaincus de pouvoir agir en toute impunité à l'autre bout du monde ? "Nous sommes en lien permanent avec Interpol, Europol et nos attachés de sécurité intérieure dans nos ambassades", détaille Chantal Zarlowski. Plusieurs associations peuvent aussi être à l'origine de signalements, comme ce

jour où un touriste polonais en vacances à Madagascar a alerté une ONG après avoir croisé dans un hôtel de brousse un touriste francophone dont le comportement avec de jeunes mineurs était nettement ambigu. Mais le plus souvent, le travail de fourmi s'opère par le biais des images, véritable spécificité du service.

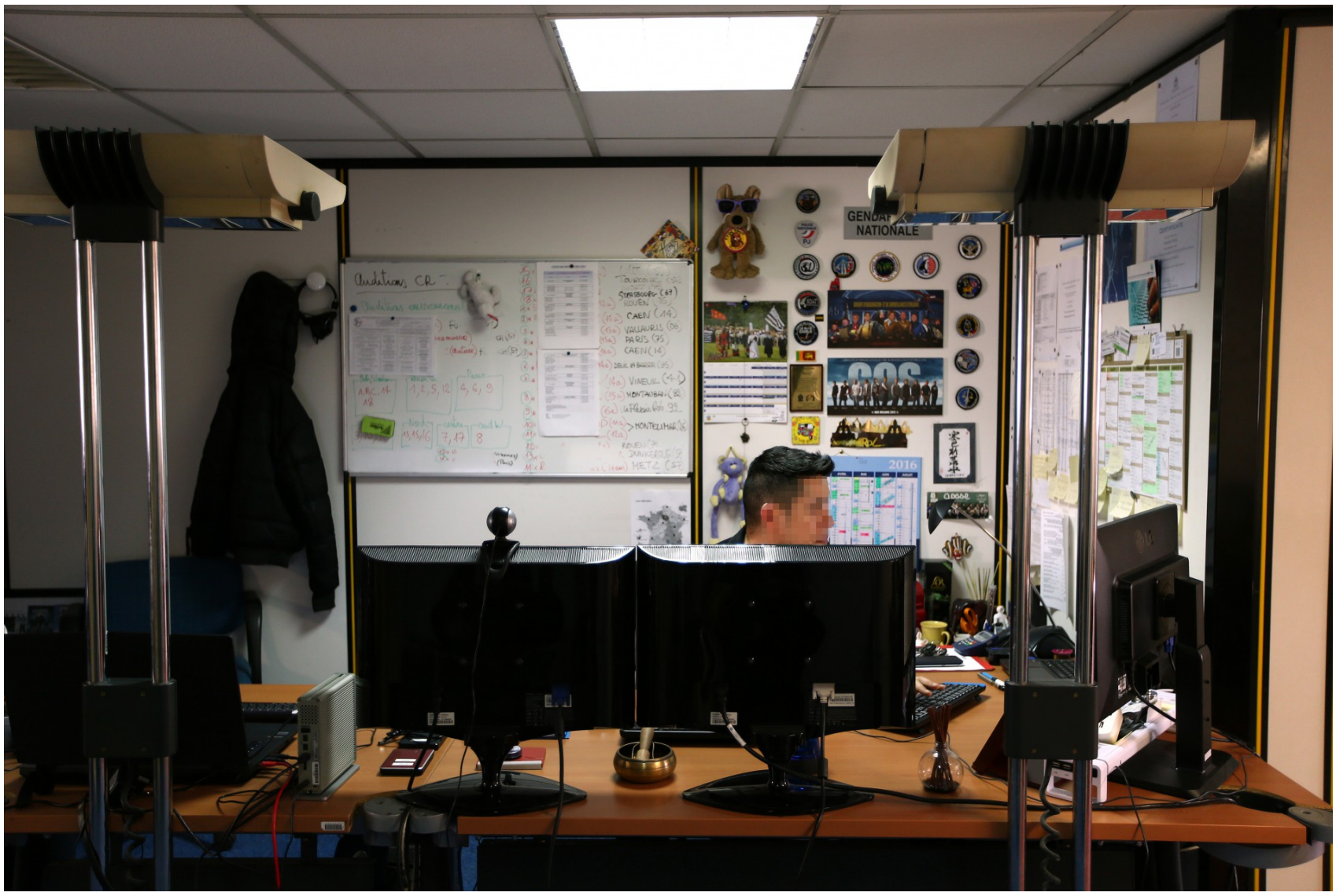

Dans les locaux de l'Office central pour la répression des violences aux personnes. (Bruno Coutier pour "l'Obs")

Depuis 2007, les enquêteurs de l'Office sont habilités aux cyber-patrouilles. Ils veillent sur des forums spécialisés, savent repérer les profils les plus lourds et observent parfois durant des semaines voire des mois avant de lancer des perquisitions ou des interpellations.

A compter de 2012, après un signalement du FBI, c'est ce service qui a mené les investigations sur Thierry Darantière, surnommé "French Doctor". Sans doute à ce jour l'un des plus importants dossiers de tourisme sexuel impliquant un Français.

En septembre 2007 à Vannes, Thierry Darantière (à droite) participe à une réunion de l'association "Aidons Sri Lanka". (D.R.)

Lors de sa comparution devant les jurés de la cour d'assises du 20 au 22 juin, les enquêteurs de l'OCRVP ont rappelé que certains faits étaient si terribles que la qualification pénale d'actes de tortures et de barbarie avait un temps été envisagée... Darantière a finalement été condamné à seize ans de réclusion criminelle, assortis d'une injonction de soins dans le cadre d'un suivi socio-judiciaire de dix ans.

Ce suspect-là était hors norme. Mais les policiers le savent. Il n'est hélas pas le seul. Depuis le début des années 2010, leur constat est tragique : les images échangées via le net sont de plus en plus dures, avec des enfants de plus en plus jeunes, et des actes subis de plus en plus graves. Un enquêteur témoigne :

> "C'est le mode de fonctionnement des pédophiles consommateurs d'images. Ils sont à la recherche de séquences inédites, parfois sur commande de leurs propres fantasmes."

Et, contrairement à une idée répandue, le commerce de ces vidéos s'opère sans valeur marchande, par simples échanges. La chef de l'unité commente : "C'est une fuite en avant."

Mathieu Delahousse

Ce que disent les associations

Sur 842 millions de touristes qui passent les frontières chaque année, 10% choisiraient leur destination dans l'optique d'y pratiquer du "tourisme sexuel", selon la fondation Scelles, qui lutte contre la prostitution. Le mois dernier, l'ONG ECPAT (End Child Prostitution and Trafficking) écrivait dans un rapport que "les enfants sont plus que jamais victimes d'exploitation sexuelle" notamment parce que "les gens sont désormais beaucoup plus mobiles et (que) le développement croissant des nouvelles technologies d'information et de communication a permis aux délinquants d'accéder plus facilement aux enfants."

Anko Ordonez, de l'association ECPAT, explique : "Il y a encore vingt ans, ce genre de pratiques exigeait de se déplacer ans le pays concerné et d'une certaine façon de tenter sa chance. Désormais, les Occidentaux peuvent repérer à l'avance les quartiers où aller et même échanger avec des correspondants sur place. La plupart du temps, les abuseurs entrent en contact avec des mineurs sans forcément passer par un proxénète. Les modes d'accès à la prostitution enfantine se sont diversifiés."

Mais paradoxalement, internet contribue également de plus en plus à lutter contre le phénomène. Selon des chiffres fournis à "l'Obs", depuis l'été 2015, la plateforme reportchildsextourism.org a enregistré 8.000 signalements, provenant principalement de France, d'Allemagne et de Russie. Pour la France, le site renvoie vers une adresse mail des services de police. L'idée d'une plateforme de signalement spécifique, directement gérée par la police française, est pour l'heure toujours dans les cartons.

Présent au procès de Thierry Darantière devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles, l'avocat parisien Emmanuel Daoud qui porte devant la justice les revendications de l'association ECPAT France (End Child Prostitution and Trafficking) estime que "c'est la première fois en France qu'un homme est jugé pour viol et agression à l'étranger avec autant de victimes." Il ajoute que "le dossier montre à quel

point un mécanisme, rendu visible par l'enquête, a conduit cet homme à s'organiser en fonction de ses appétences sexuelles", clivant son existence entre son comportement en France et ses actes à l'étranger. La fédération La Voix de l'Enfant et sa présidente Martine Brousse, pour leur part, "déplorent que peu de poursuites soient, à ce jour, engagées par les juridictions françaises à l'encontre de français se rendant coupable de pédophilie, de pédopornographie et de tourisme sexuel ; alors que sur le terrain de nombreuses associations dénoncent ces crimes ou délits." L'Associaton ACPE (Agir contre la prostitution des enfants), également partie civile et "s'attend(ait) à ce que le verdict soit enfin à la hauteur de la souffrance endurée par les enfants."

M. D.

NOTE. Pour en savoir plus ou faire un signalement, les associations, en lien avec les services spécialisés de police, ont mis en place les sites reportchildsextourism.org et www.ecpat-france.fr.